

Image not found or type unknown



Loyers impayé d'un ancien logement

Par **escoffier**, le **07/05/2012 à 10:36**

Bonjour,

Je vous contacte pour une question : mon compagnon vivait dans un appartement à Bordeaux et l'agence, ou plutôt le propriétaire, qu'il n'a jamais vu, lui réclame des impayés alors qu'il ne vit plus dedans. L'agence lui prenait 50 euros par mois pour rembourser ses loyers qu'il doit continuer à payer en ne vivant plus dans l'appart ?

Par **amajuris**, le **07/05/2012 à 10:52**

bjr,
le fait de quitter l'appartement ne supprime pas la dette de votre compagnon.
son propriétaire a donc le droit d'exiger le paiement des loyers restant impayés.
cdt